

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**NUMERO SPECIAL****Philippe MACHENAUD-JACQUIER**
Mail : philippe.machenaud@mail.pfMatahiti 164
N° 6 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 5
no Febuare 2015

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES TERRITORIALES

Ministère de la relance économique, du tourisme et des transports aériens internationaux, de l'industrie, du commerce et des entreprises. — Publications des demandes d'enregistrement de brevets français, déposés sous priorité unioniste, sollicitant leur extension à la Polynésie française.

Pages

170

PARTIE OFFICIELLE

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DES AUTORITES TERRITORIALES

MINISTERE DE LA RELANCE ECONOMIQUE, DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AERIENS INTERNATIONAUX, DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DES ENTREPRISES

PUBLICATIONS DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE BREVETS FRANÇAIS, DEPOSES SOUS PRIORITE UNIONISTE, SOLLICITANT LEUR EXTENSION A LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

En application de l'article R. 612-63 du code de la propriété intellectuelle tel qu'applicable en Polynésie française, à compter de la publication de la demande de brevet, et dans un délai de 3 mois après la publication du rapport de recherche préliminaire (qui est constitué d'une liste de brevets ou autres documents publiés qui constituent l'état de la technique à la date du dépôt), les tiers identifiés ont la possibilité de formuler des observations en portant à la connaissance de la DGAE (BP 82 Motu Uta, 98713, Papeete) des documents pouvant constituer des antériorités supplémentaires.

Les observations de tiers doivent présenter les documents qui peuvent être pris en considération pour apprécier la nouveauté de l'invention, qui fait l'objet de la demande de brevet, et l'activité inventive. Chaque citation de documents doit être faite en relation avec les revendications du brevet qu'elle concerne.

Les observations, présentées sous la même forme qu'un rapport de recherche préliminaire, doivent être accompagnées des documents cités, sauf s'il s'agit de brevets et être adressées en 2 exemplaires à l'adresse suivante :

Nb : Le rapport de recherche préliminaire est consultable dans les locaux de la DGAE ou en ligne sur le site de l'INPI à l'adresse suivante : <http://bases-brevets.inpi.fr/fr/accueil.html>

CODES UTILISES EN MATIERE DE DOCUMENTATION DE BREVETS

Extrait de la norme ST 9 de l'OMPI concernant l'identification des données bibliographiques des documents de brevets.

Les codes ci-après sont utilisés sur la première page des documents de brevets ainsi que dans les abrégés publiés au bulletin officiel de la propriété industrielle pour identifier les données bibliographiques sans connaître la langue utilisée. Les codes sont indiqués dans un cercle avant les données correspondantes :

- ① Numéro de publication
- ② Désignation du type de document (détail ci-après)
- ③ Identification de l'office qui publie le document
- ④ Numéro d'enregistrement national
- ⑤ Date de dépôt
- ⑥ Classification internationale des brevets
- ⑦ Titre de l'invention
- ⑧ Abrégé
- ⑨ Nom de l'inventeur (le cas échéant) suivi éventuellement du nom de la société d'appartenance
- ⑩ Nom(s) du ou des demandeurs(s)
- ⑪ Nom(s) du ou des titulaire(s) le cas échéant. (Ce code n'apparaît que sur la première page du brevet délivré)
- ⑫ Nom du mandataire en France (le cas échéant)
- ⑬ Références à d'autres documents apparentés (le cas échéant).
- ⑭ Pays dans lequel (lesquels) la (les) demande(s) de priorité a (ont) été déposée(s).
Date(s) de dépôt de la (des) demande(s) de priorité.
Numéro(s) attribué(s) à la (aux) demande(s) de priorité.

(le cas échéant)

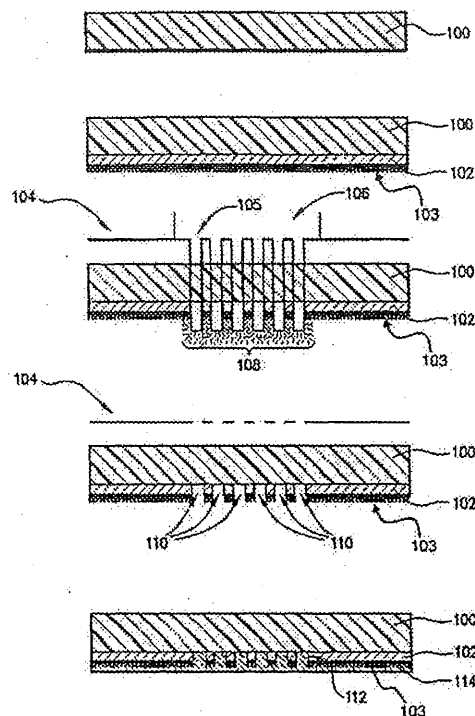
Extrait de la norme ST 16 de l'OMPI pour l'identification de différents types de documents de brevets :

- | | | | |
|----|--|----|---|
| A1 | Demande de brevet | B1 | Brevet |
| A2 | Demande de certificat d'addition à un brevet | B2 | Certificat d'addition à un brevet |
| A3 | Demande de certificat d'utilité | B3 | Certificat d'utilité |
| A4 | Demande de certificat d'addition à un certificat d'utilité | B4 | Certificat d'addition à un certificat d'utilité |

BOPI n°2014-34 du 22 août 2014

① 3.002.182 - ② (A1) - ③ [14 51331] - ④ 19 février 2014 - ⑤ B 42 D 25/364 (2013.01), B 42 D 25/45 - ⑥ DISPOSITIF DE SECURITE AVEC IMAGES DISSIMULEES - ⑦ (Inventeur: LOK PHEI) - ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD - ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX - ⑩ Priorités: AU, 19 février 2013, n° 2013900534; AU, 19 février 2013, n° 2013100172. ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ Un dispositif de sécurité comprend un substrat transparent (100) ayant une couche opacifiante (102) disposée sur au moins une surface. Une couche de réseau réflective (103) comprend un ou plusieurs agencements de sillons, et une couche de matériau de cristal liquide (114) est disposée sur au moins une partie de la couche de réseau. Les agencements de sillons ont un espacement entre sillons tel que les molécules de cristal liquide à l'intérieur de la couche de matériau de cristal liquide sont sensiblement alignées afin de polariser le rayonnement optique les traversant. Le dispositif de sécurité inclut en outre des ouvertures formées dans la couche opacifiante et dans la couche de réseau comprenant un élément optique diffractif (EOD) transmissif. Le dispositif de sécurité comprend ainsi une caractéristique de sécurité transmissive, visible lorsqu'elle est visualisée en mode de transmission à l'œil nu, en combinaison avec une caractéristique de sécurité réflective dissimulée, visible uniquement au moyen d'un polariseur orienté de manière appropriée.



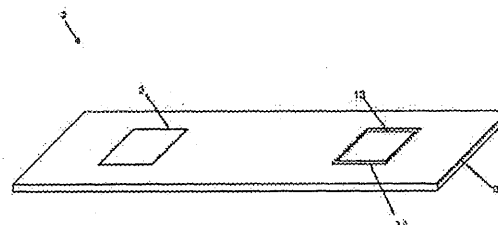
① 3.002.183 - ② (A1) - ③ [14 51328] - ④ 19 février 2014 - ⑤ B 42 D 25/378 (2013.01) - ⑥ DISPOSITIFS DE SECURITE COMPRENANT DES ZONES HAUTEMENT REFLECHISSANTES ET PROCEDES DE FABRICATION - ⑦ (Inventeurs: BATISTATOS ODISEA; POWER GARY FAIRLESS) - ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD - ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX - ⑩ Priorités: AU, 19 février 2013, n° 2013900533; AU, 19 février 2013, n° 2013100171. ○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑤ La présente invention concerne un dispositif de sécurité et un procédé de fabrication d'un dispositif de sécurité dans lesquels au moins une zone hautement réfléchissante (20) est appliquée sur au moins un côté d'un substrat (12), la zone hautement réfléchissante comprenant une encre à particules ou nanoparticules métalliques frittée (18) comprenant des ions métalliques activés par une réaction redox pour convertir les ions métalliques en métal et frittée pour former au moins une zone hautement réfléchissante. Au moins une structure en relief, telle qu'une structure en relief diffractive ou non-diffractive, peut être formée dans l'au moins une zone hautement réfléchissante sur une première et/ou deuxième surface du substrat, par exemple par gaufrage de l'encre à particules ou nanoparticules métalliques ou au moins une couche transparente ou translucide, qui peut être durcie par rayonnement.

BOPI n°2014-40 du 03 octobre 2014

① 3.003.800 – ② (A1) – ③ [14 52659] – ④ 27 mars 2014. – ⑤ B 42 D 25/30 (2013.01). – ⑥ **DISPOSITIF DE SECURITE A BASE DE LENTILLES - FEUILLE** – ⑦ (Inventeurs: JOLIC KARLO IVAN; POWER GARY FAIRLESS; BATISTATOS ODI; STEVENS BENJAMIN PAUL). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD. – ⑨ Mandataire: SANTARELLI. – ⑩ Priorités: AU, 27 mars 2013, n° 2013901056; AU, 27 mars 2013, n° 2013100374.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

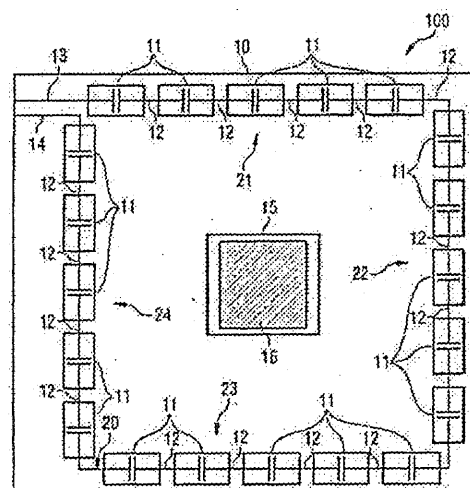


⑥ L'invention concerne un document de sécurité (2) comprenant: un substrat (8) comprenant une première surface et une seconde surface; une feuille (12) positionnée dans une région du substrat (8) sur la première surface et comprenant un premier élément de sécurité (13); et un second élément de sécurité (3) positionné dans une région différente du substrat (8), les premier et second éléments de sécurité (13, 3) étant configurés pour fournir un effet visuel lorsqu'ils se chevauchent, et le second élément de sécurité (3) étant formé à partir d'un matériau pouvant être gaufré, appliqué directement sur la surface du substrat (8), et un procédé pour sa production.

① 3.004.024 – ② (A1) – ③ [14 00702] – ④ 24 mars 2014. – ⑤ H 02 J 17/00 (2013.01), H 01 F 38/14. – ⑥ **DISPOSITIF DE TRANSMISSION SANS FIL D'ENERGIE PAR INDUCTION A UN RECEPTEUR** – ⑦ (Inventeurs: GRIEPENTROG GERD; KOMMA THOMAS; POEBL MONIKA). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 27 mars 2013, n° 102013205481.5.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑥ Dispositif de transmission sans fil d'énergie par induction à un accumulateur d'énergie d'un véhicule électrique qui comprend une bobine de transformateur ainsi qu'un agencement de condensateurs de compensation, comprenant une multiplicité de condensateurs qui sont montés sous la forme d'une spire (20) sur une plaquette (10) à circuit imprimé et entre eux électriquement en série pour la formation de la bobine de transformateur.

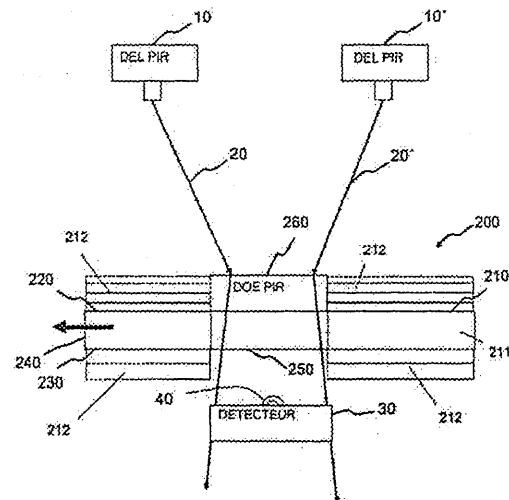


BOPi n°2014-41 du 10 octobre 2014

① 3.004.142 – ② (A1) – ③ [14 52956]. – ④ 03 avril 2014. – ⑤ B 42 D 25/328 (2013.01), B 42 D 25/351. – ⑥ DOCUMENT DE SECURITE ET PROCEDE DE DETECTION DU BORD D'UN DOCUMENT DE SECURITE – ⑦ (Inventeurs: HARDWICK MICHAEL; FAIRLESS POWER GARY). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD. – ⑨ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle. – ⑩ Priorités: AU, 03 avril 2013, n° 2013901143; AU, 12 avril 2013, n° 2013100406.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

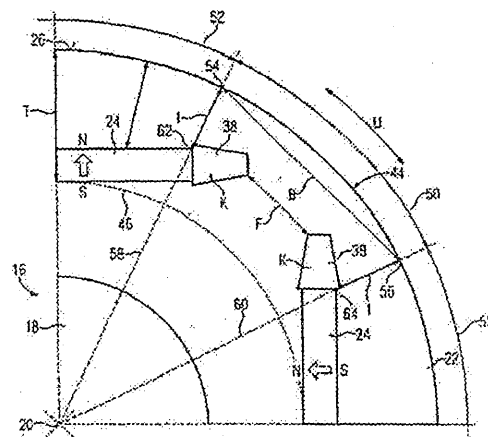
⑪ Un document de sécurité (200) est formé à partir d'un substrat de plastique transparent (211) comportant des couches opacifiantes (212) appliquées à ses surfaces avant et arrière (220, 230) excepté dans au moins une région de fenêtre (250). Un dispositif diffractif (260) est prévu dans la région de fenêtre (250), le dispositif diffractif fonctionnant (260) dans le domaine du proche infrarouge (PIR) du spectre électromagnétique lorsque le document de sécurité est acheminé à travers un appareil de détection de bord qui fonctionne dans le domaine du proche infrarouge (PIR); le dispositif diffractif déviant un faisceau de détection (20, 20') de l'appareil de détection de bord à distance du détecteur de bord (30) utilisé pour détecter un bord du document de sécurité (200), évitant ce faisant des résultats de détection de bord faux positifs.



① 3.004.297 – ② (A1) – ③ [14 00781]. – ④ 31 mars 2014. – ⑤ H 02 K 1/27 (2013.01). – ⑥ ROTOR A ALIMENTATION PERMANENTE POUVANT LUI ETRE DONNEE APRES COUP – ⑦ (Inventeurs: KUHN MARTIN; MULLER MICHAEL). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 04 avril 2013, n° 102013205928.0.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

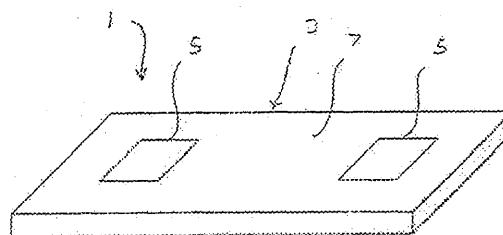
⑪ Rotor (16) à excitation permanente pour une machine électrique, qui a plusieurs pôles (52) magnétiques, un rapport de la largeur B de l'espace interpolaire à la profondeur T d'aimant pour un ou plusieurs ou pour tous les pôles (52) magnétiques, est dans une plage de 0,7 à 1,2, de manière à avoir $0,7 \cdot T \leq B \leq 1,2 \cdot T$.



BOPI n°2014-43 du 24 octobre 2014

① 3.004.839 – ② (A1) – ③ [14 53468] – ④ 17 avril 2014. – ⑤ G 07 D 7/12 (2013.01), B 42 D 25/29. – ⑥ DISPOSITIF DE SECURITE A ELEMENT OPTIQUE DIFFRACTIF POUR ASSURER LA VALIDATION D'UN DOCUMENT DE SECURITE – ⑦ (Inventeurs: HARDWICK MICHAEL; FAIRLESS POWER GARY). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD. – ⑨ Mandataire: CABINET LE GUEN ET MAILLET Société civile professionnelle. – ⑩ Priorités: AU, 19 avril 2013, n° 2013901378; AU, 19 avril 2013, n° 2013100543.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

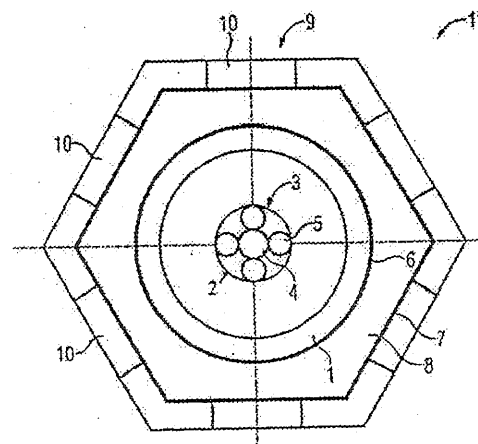


⑪ L'invention concerne un dispositif de sécurité (5) destiné à un document de sécurité (1) qui comprend un substrat (3), le dispositif de sécurité étant prévu sur ou dans le substrat et se présentant sous la forme d'un élément optique diffractif (DOE pour diffractive optical element) conçu pour la production d'au moins un code-barres QR bidimensionnel lorsqu'une radiation sensiblement collimatée est incidente sur ou transmise à travers le DOE. Le code-barres QR peut être photographié et lu par un téléphone mobile intelligent ou un autre dispositif d'imagerie afin d'authentifier le document de sécurité.

BOPI n°2014-47 du 21 novembre 2014

① 3.005.810 – ② (A1) – ③ [14 01035] – ④ 06 mai 2014. – ⑤ H 02 K 7/116 (2013.01). – ⑥ DISPOSITIF DE TRACTION ELECTRIQUE INTEGRE COMPLETEMENT – ⑦ (Inventeurs: BAUERLEIN FRANK; GERSTNER MAXIMILIAN; OBERPERTINGER GERHARD; POLLEY RUDIGER). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 15 mai 2013, n° 102013208976.7.

○ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

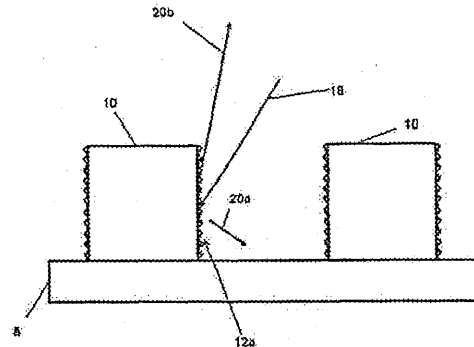


⑪ Dispositif (11) de traction électrique comprenant un moteur électrique, un convertisseur (9) pour alimenter en électricité le moteur électrique, un dispositif de refroidissement, un enveloppe (6, 7) commune et un dispositif (3) de transmission qui est disposé dans une zone de réception délimitée dans la direction radiale par un l'élément (2) rotorique.

BOPI n°2014-48 du 28 novembre 2014

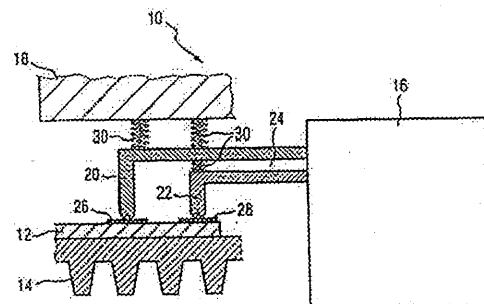
① 3.006.066 – ② (A1) – ③ [14 54579] – ④ 21 mai 2014. – ⑤ G 02 B 27/00 (2013.01), B 42 D 25/328. – ⑥ DISPOSITIF OPTIQUE INCLUANT DES PIXELS VERTICAUX – ⑦ (Inventeur: LEE ROBERT ARTHUR). – ⑧ Demandeur: INNOVIA SECURITY PTY LTD. – ⑨ Mandataire: CABINET LAVOIX Société par actions simplifiée. – ⑩ Priorités: AU, 21 mai 2013, n° 2013901803; AU, 21 mai 2013, n° 2013100685. – ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑫ Dispositif optique, de préférence dispositif de sécurité et procédé de production de celui-ci, ledit dispositif optique incluant un substrat et une pluralité de pixels verticaux, dans lequel chaque pixel vertical est défini par une structure incluant au moins une surface verticale s'étendant d'un premier côté du substrat, de préférence quatre surfaces verticales définissant les côtés d'un cuboïde rectangulaire, dans lequel l'au moins une surface verticale inclut un réseau vertical, dans lequel le, ou chaque, réseau vertical inclut une pluralité d'éléments de réseau s'étendant longitudinalement et s'étendant en parallèle au premier côté du substrat.



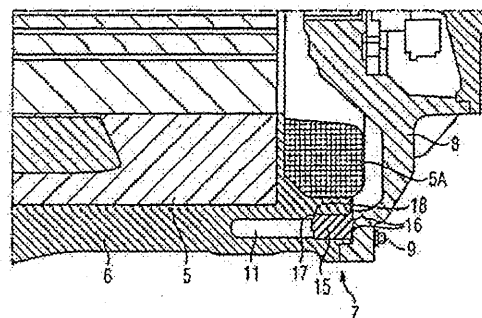
① 3.006.103 – ② (A1) – ③ [14 01075] – ④ 13 mai 2014. – ⑤ H 01 L 25/18 (2013.01), H 01 L 29/739, 23/48, H 01 G 4/40. – ⑥ MODULE A SEMI-CONDUCTEUR DE PUISSANCE ET PROCEDE DE FABRICATION D'UN MODULE A SEMI-CONDUCTEUR DE PUISSANCE – ⑦ (Inventeurs: DIETZ GUNNAR; EICHNER MARKUS; LEIPENAT MICHAEL). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESELLSCHAFT. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 22 mai 2013, n° 102013209431.0. – ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr

⑫ Module (10) à semi-conducteur de puissance, comprenant un circuit (12) à semi-conducteur et un condensateur (16) qui a un premier élément (20) formant borne et un deuxième élément (22) formant borne, dans lequel un contact conducteur de l'électricité peut être provoqué entre les éléments (20, 22) formant bornes et le circuit (12) à semi-conducteur au moyen du boîtier (18).



BOPI n°2014-50 du 12 décembre 2014

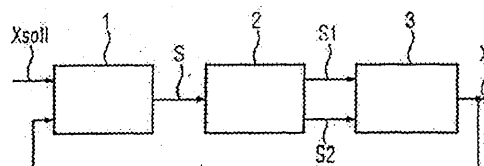
① 3.006.827 – ② (A1) – ③ [14 01076] – ④ 13 mai 2014. – ⑤ H 02 K 9/197 (2013.01), H 02 K 5/20, 5/10. – ⑥ **MACHINE ELECTRIQUE FERMEE A JOINT SIMPLE** – ⑦ (Inventeurs: DIETERICH SEBASTIAN; HELLMUTH STEPHAN; KUHN MARTIN; MULLER MICHAEL). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESellschaft. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 07 juin 2013, n° 102013210617.3. – ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑫ Machine électrique dans laquelle le stator (5) est entouré d'une carcasse (6), un flasque (8) est mis sur la carcasse (6) qui a un évidement, le flasque (8) repousse des joints (15) dans l'évidement sur la carcasse (6) et au moyen des joints (15), des canaux (11) de refroidissement sont rendus étanches et le rotor (1) et le stator (5) sont rendus étanches à la poussière et aux liquides vis-à-vis de l'environnement.

BOPI n°2014-51 du 19 décembre 2014

① 3.007.228 – ② (A1) – ③ [14 01233] – ④ 28 mai 2014. – ⑤ H 02 M 1/42 (2013.01). – ⑥ **PROCEDE ET DISPOSITIF DE REGULATION D'UN CONVERTISSEUR A RESONANCE A PFC** – ⑦ (Inventeur: HERBST GERNOT). – ⑧ Demandeur: SIEMENS AKTIENGESellschaft. – ⑨ Mandataire: CABINET FLECHNER. – ⑩ Priorité: DE, 18 juin 2013, n° 102013211353.6. – ⑪ Demande(s) d'extension: Polynésie-Fr



⑫ Procédé de régulation d'un convertisseur à résonance à PFC (3), la tension pouvant, en tant que grandeur (X) réglée, être modifiée par les grandeurs réglantes fréquence de commutation et tension de circuit intermédiaire, on agrandit la plage utile de la grandeur (X) réglée, par la combinaison des deux grandeurs réglantes, en fixant l'une des deux grandeurs réglantes comme grandeur (S1) réglante principale et l'autre des deux grandeurs réglantes comme grandeur (S2) réglante auxiliaire.